

Liste des délibérations examinées

Conseil Communautaire du 11 avril 2023

Affiché le 27 avril 2023

1. Approbation du Conseil du 08.02.2023 - APPROUVEE
2. Adoption du compte de gestion 2022 du budget principal - APPROUVEE
3. Adoption du compte de gestion 2022 du budget annexe du service des ordures ménagères - APPROUVEE
4. Adoption du compte administratif 2022 du budget principal de la CCPHVA - APPROUVEE
5. Adoption du compte administratif 2022 du budget annexe du service des ordures ménagères -APPROUVEE
6. Adoption d'un règlement intérieur de la commission locale d'évaluation des charges transférées -APPROUVEE
7. Vote des taux de la fiscalité directe locale 2023 - APPROUVEE
8. Convention de contrainte de service public avec l'établissement public industriel et commercial de l'Arche - APPROUVEE
9. Fixation du tarif 2023 de la part incitative de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères - APPROUVEE
10. Adoption du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés 2022-2027 -APPROUVEE
11. Adhésion au réseau compost citoyen Grand Est - APPROUVEE
12. Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour l'éclairage intelligent SOLAR E-LIGHT au titre d'Ambition Moselle - APPROUVEE
13. Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour l'éclairage intelligent SOLAR E-LIGHT au titre de la DETR ou DSIL - APPROUVEE
14. Programme WATTY - APPROUVEE
15. Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour l'aménagement cyclable entre Boulange et Rumelange au titre d'Ambition Moselle - APPROUVEE
16. Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour l'aménagement cyclable entre Boulange et Rumelange au titre de la DETR ou DSIL - APPROUVEE
17. Motion sur les mobilités : plan gouvernemental "nouvelle donne ferroviaire" d'ici 2040 - APPROUVEE
18. Modification du règlement intérieur et des tarifs de la piscine Pierre de Coubertin - APPROUVEE
19. Compte rendu des décisions prises par le Président par délégation du Conseil Communautaire -SANS VOTE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice
18 = Nombre de conseillers présents
8 = Conseillers représentés
26 = Total des votes
Convocation du 4 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze du mois d'avril à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, REHIBI Sébastien, CANZERINI SALVADOR Hélène, CENDECKI Christian, COUGOUILLE Marie-Ange, DESTREMONT Gilles, FALCHI Antoine, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, MENICHETTI Fabienne, NARCISI Myriam, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel

Etaient représentés :

BOURSON Jean-Jacques par BRUSCO Stéphan, LO PRESTI Carmelo par RISSER Patrick, ARESI Claire par REHIBI Sébastien, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, FATTORELLI Viviane par BOCEK Claude, SPANIOL Paola par DESTREMONT Gilles, SPIZAK Pierrick par PETITCLAIR Guillaume, STRACH Joana par FALCHI Antoine

Etaient excusés :

BOURSON Jean-Jacques, LO PRESTI Carmelo, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, FATTORELLI Viviane, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, MEACCI Karine, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana, BOUMEDINE Sarah, POKRANDT Frédéric

Secrétaire de séance :

Monsieur Claude BOCEK

001. APPROBATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 08.02.2023

Monsieur le Président soumet aux membres du Conseil, le compte rendu de la réunion du 8 février 2023.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Monsieur BOCEK demande la modification du vote pour le point n°020 relatif à la subvention 2023 à l'association thionvilloise d'aide aux victimes (ATAV).

En effet, après relecture de la vidéo, Madame COUGUILLE (2), Monsieur REHIBI (2) et Madame CANZERINI SALVADOR se sont abstenus et n'ont pas voté contre comme cela a été comptabilisé.

La délibération concernée a été modifiée et représentée au contrôle de légalité. L'issue du vote n'en est pas pour autant modifiée, la délibération est adoptée à l'unanimité :

- Votre contre : 0
 - Absentions : 5
 - Vote pour : 23
- APPROUVE le compte-rendu du conseil du 8 février 2023.

Le secrétaire de séance
M. Claude BOCEK

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ de COMMUNES
pays haut val d'alzette

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice

19 = Nombre de conseillers présents

9 = Conseillers représentés

28 = Total des votes

Convocation du 4 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze du mois d'avril à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BRUSCO Stéphane, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, REHIBI Sébastien, CANZERINI SALVADOR Hélène, CENDECKI Christian, COUGOUILLE Marie-Ange, DESTREMONT Gilles, FALCHI Antoine, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, MENICHETTI Fabienne, NARCISI Myriam, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel, BOUMEDINE Sarah

Etaient représentés :

BOURSON Jean-Jacques par BRUSCO Stéphane, LO PRESTI Carmelo par RISSER Patrick, ARESI Claire par REHIBI Sébastien, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, FATTORELLI Viviane par BOCEK Claude, SPANIOL Paola par DESTREMONT Gilles, SPIZAK Pierrick par PETITCLAIR Guillaume, STRACH Joana par FALCHI Antoine, BELLUCCI Francine par BOUMEDINE Sarah

Etaient excusés :

BOURSON Jean-Jacques, LO PRESTI Carmelo, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, FATTORELLI Viviane, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, MEACCI Karine, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana, POKRANDT Frédéric

Secrétaire de séance :

Monsieur Claude BOCEK

002. ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2022 - BUDGET PRINCIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le compte de gestion 2022 transmis par Madame la Trésorière du Service de Gestion Comptable de Hayange ;

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le comptable accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés 2022 et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

CONSIDERANT que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

1° STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° STATUANT sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° STATUANT sur la comptabilité des valeurs inactives ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

(Abstentions : 2 - GUILLOTIN Bruno (2))

- DECLARE que le compte de gestion pour l'exercice 2022 du budget principal, dressé par Madame la Trésorière du Service de Gestion Comptable de Hayange, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Le secrétaire de séance
M. Claude BOCEK

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice

19 = Nombre de conseillers présents

9 = Conseillers représentés

28 = Total des votes

Convocation du 4 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze du mois d'avril à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, REHIBI Sébastien, CANZERINI SALVADOR Hélène, CENDECKI Christian, COUGOUILLE Marie-Ange, DESTREMONT Gilles, FALCHI Antoine, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, MENICHETTI Fabienne, NARCISI Myriam, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel, BOUMEDINE Sarah

Etaient représentés :

BOURSON Jean-Jacques par BRUSCO Stéphan, LO PRESTI Carmelo par RISSER Patrick, ARESI Claire par REHIBI Sébastien, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, FATTORELLI Viviane par BOCEK Claude, SPANIOL Paola par DESTREMONT Gilles, SPIZAK Pierrick par PETITCLAIR Guillaume, STRACH Joana par FALCHI Antoine, BELLUCCI Francine par BOUMEDINE Sarah

Etaient excusés :

BOURSON Jean-Jacques, LO PRESTI Carmelo, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, FATTORELLI Viviane, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, MEACCI Karine, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana, POKRANDT Frédéric

Secrétaire de séance :

Monsieur Claude BOCEK

003. ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2022 - BUDGET ANNEXE DES ORDURES MENAGERES

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le compte de gestion 2022 transmis par Madame la Trésorière du Service de Gestion Comptable de Hayange ;

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le comptable accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés 2022 et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

CONSIDERANT que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

1° STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° STATUANT sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° STATUANT sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS
(Abstentions : 2 - GUILLOTIN Bruno (2))**

- DECLARE que le compte de gestion pour l'exercice 2022 du budget annexe des ordures ménagères, dressé par Madame la Trésorière du Service de Gestion Comptable de Hayange, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Le secrétaire de séance
M. Claude BOCEK

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice
20 = Nombre de conseillers présents
9 = Conseillers représentés
27 = Total des votes
Convocation du 4 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze du mois d'avril à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, REHIBI Sébastien, CANZERINI SALVADOR Hélène, CENDECKI Christian, COUGUILLE Marie-Ange, DESTREMONT Gilles, FALCHI Antoine, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, MENICETTI Fabienne, NARCISI Myriam, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel, BOUMEDINE Sarah, POKRANDT Frédéric

Etaient représentés :

BOURSON Jean-Jacques par BRUSCO Stéphan, LO PRESTI Carmelo par RISSER Patrick, ARESI Claire par REHIBI Sébastien, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, FATTORELLI Viviane par BOCEK Claude, SPANIOL Paola par DESTREMONT Gilles, SPIZAK Pierrick par PETITCLAIR Guillaume, STRACH Joana par FALCHI Antoine, BELLUCCI Francine par BOUMEDINE Sarah

Etaient excusés :

BOURSON Jean-Jacques, LO PRESTI Carmelo, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, FATTORELLI Viviane, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, MEACCI Karine, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Claude BOCEK

004. ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA CCPHVA

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par l'ordonnateur et après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

CONSIDERANT que Monsieur Claude BOCEK, Vice-Président en charge des finances, a été désigné Président de la séance dans le cadre de l'adoption du compte administratif.

VU le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le comptable public ;

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS
(Abstentions : 2 - GUILLOTIN Bruno (2))**

- ARRETE le compte administratif 2022 du budget principal de la CCPHVA selon le tableau ci-après :

Recettes de fonctionnement	9 795 910.10 €
Dépenses de fonctionnement	9 082 694.35 €
Résultat d'exercice de fonctionnement	713 215.75 €
Résultat cumulé de fonctionnement (report 002 inclus)	295 918.73 €
Recettes d'investissement	6 194 685.79 €
Dépenses d'investissement	4 490 362.95 €
Résultat d'exercice d'investissement	1 704 322.84 €
Résultat cumulé d'investissement (report 001 inclus)	3 436 362.07 €
Résultat global de clôture ou fonds de roulement au 31/12/2022	3 732 280.80 €
Solde des reports d'investissement	-159 138.26 €

Le secrétaire de séance
M. Claude BOCEK

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice
20 = Nombre de conseillers présents
9 = Conseillers représentés
27 = Total des votes
Convocation du 4 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze du mois d'avril à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, REHIBI Sébastien, CANZERINI SALVADOR Hélène, CENDECKI Christian, COUGOUILLE Marie-Ange, DESTREMONT Gilles, FALCHI Antoine, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, MENICHETTI Fabienne, NARCISI Myriam, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel, BOUMEDINE Sarah, POKRANDT Frédéric

Etaient représentés :

BOURSON Jean-Jacques par BRUSCO Stéphan, LO PRESTI Carmelo par RISSER Patrick, ARESI Claire par REHIBI Sébastien, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, FATTORELLI Viviane par BOCEK Claude, SPANIOL Paola par DESTREMONT Gilles, SPIZAK Pierrick par PETITCLAIR Guillaume, STRACH Joana par FALCHI Antoine, BELLUCCI Francine par BOUMEDINE Sarah

Etaient excusés :

BOURSON Jean-Jacques, LO PRESTI Carmelo, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, FATTORELLI Viviane, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, MEACCI Karine, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Claude BOCEK

005. ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE DES ORDURES MENAGERES

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par l'ordonnateur et après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

CONSIDERANT que Monsieur Claude BOCEK, Vice-Président en charge des finances, a été désigné Président de la séance dans le cadre de l'adoption du compte administratif.

VU le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le comptable public ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS (Abstentions : 2 - GUILLOTIN Bruno (2))

- **ARRETE** le compte administratif 2022 du budget annexe du service des ordures ménagères selon le tableau ci-après :

Recettes de fonctionnement	4 891 248.96 €
Dépenses de fonctionnement	5 109 975.89 €
Résultat d'exercice de fonctionnement	-218 726.93 €
Résultat cumulé de fonctionnement (report 002 inclus)	-218 726.93 €
Recettes d'investissement	1 584 667.66 €
Dépenses d'investissement	482 709.72 €
Résultat d'exercice d'investissement	1 101 957.94 €
Résultat cumulé d'investissement (report 001 inclus)	76 800.95 €
Résultat global de clôture ou fonds de roulement au 31/12/2022	-141 925.98 €
Solde des reports d'investissement	-24 246.72 €

Le secrétaire de séance
M. Claude BOCEK

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice

20 = Nombre de conseillers présents

9 = Conseillers représentés

29 = Total des votes

Convocation du 4 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze du mois d'avril à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BRUSCO Stéphane, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, REHIBI Sébastien, CANZERINI SALVADOR Hélène, CENDECKI Christian, COUGOUILLE Marie-Ange, DESTREMONT Gilles, FALCHI Antoine, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, MENICHETTI Fabienne, NARCISI Myriam, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel, BOUMEDINE Sarah, POKRANDT Frédéric

Etaient représentés :

BOURSON Jean-Jacques par BRUSCO Stéphane, LO PRESTI Carmelo par RISSER Patrick, ARESI Claire par REHIBI Sébastien, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, FATTORELLI Viviane par BOCEK Claude, SPANIOL Paola par DESTREMONT Gilles, SPIZAK Pierrick par PETITCLAIR Guillaume, STRACH Joana par FALCHI Antoine, BELLUCCI Francine par BOUMEDINE Sarah

Etaient excusés :

BOURSON Jean-Jacques, LO PRESTI Carmelo, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, FATTORELLI Viviane, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, MEACCI Karine, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Claude BOCEK

006. ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES

VU le Code Général des Impôts, notamment son article 1609 nonies C ;

VU la composition de la Commission Local des Charges Transférées par délibération en date du 9 septembre 2020 ;

VU la réunion de la commission locale des charges transférées en date du 15 mars 2023, validant à la majorité simple le projet de règlement intérieur joint à la présente délibération ;

CONSIDERANT la nécessité de constituer un règlement intérieur de fonctionnement de la CLECT ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

- APPROUVE le règlement intérieur de la CLECT proposé et validé par ladite commission.

Le secrétaire de séance
M. Claude BOCEK

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice
20 = Nombre de conseillers présents
9 = Conseillers représentés
29 = Total des votes
Convocation du 4 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze du mois d'avril à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BRUSCO Stéphane, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, REHIBI Sébastien, CANZERINI SALVADOR Hélène, CENDECKI Christian, COUGOUILLE Marie-Ange, DESTREMONT Gilles, FALCHI Antoine, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, MENICHETTI Fabienne, NARCISI Myriam, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel, BOUMEDINE Sarah, POKRANDT Frédéric

Etaient représentés :

BOURSON Jean-Jacques par BRUSCO Stéphane, LO PRESTI Carmelo par RISSER Patrick, ARESI Claire par REHIBI Sébastien, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, FATTORELLI Viviane par BOCEK Claude, SPANIOL Paola par DESTREMONT Gilles, SPIZAK Pierrick par PETITCLAIR Guillaume, STRACH Joana par FALCHI Antoine, BELLUCCI Francine par BOUMEDINE Sarah

Etaient excusés :

BOURSON Jean-Jacques, LO PRESTI Carmelo, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, FATTORELLI Viviane, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, MEACCI Karine, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Claude BOCEK

007. VOTE DES TAUX DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE 2023

Annule et remplace, erreur matérielle

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-10 ;

VU les articles 1379-0 bis, 1636 B sexies, 1639 A et 1639 A bis du Code Général des Impôts ;

VU les états 1259 de notification prévisionnelle des bases fiscales de la fiscalité directe locale ;

VU la délibération n°23 du Conseil Communautaire en date du 13 décembre 2022 relative à la fixation des taux d'imposition de la fiscalité directe locale au titre de l'année 2023 ;

CONSIDERANT qu'il convient de fixer les taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ;

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS
(Abstention : 1 - CIMARELLI Daniel)**

- DECIDE de fixer les taux d'imposition de la fiscalité directe locale de l'année 2023 à :
- Taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 9.25 %
 - Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères part fixe :
 - Communes de Villerupt et d'Audun le Tiche : 12.50 %
 - Communes de Aumetz, de Boulange, de Ottange, de Thil, de Rédange et de Russange : 12.37 %

Le secrétaire de séance
M. Claude BOCEK

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice
20 = Nombre de conseillers présents
9 = Conseillers représentés
29 = Total des votes
Convocation du 4 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze du mois d'avril à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, REHIBI Sébastien, CANZERINI SALVADOR Hélène, CENDECKI Christian, COUGOUILLE Marie-Ange, DESTREMONT Gilles, FALCHI Antoine, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, MENICHETTI Fabienne, NARCISI Myriam, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel, BOUMEDINE Sarah, POKRANDT Frédéric

Etaient représentés :

BOURSON Jean-Jacques par BRUSCO Stéphan, LO PRESTI Carmelo par RISSER Patrick, ARESI Claire par REHIBI Sébastien, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, FATTORELLI Viviane par BOCEK Claude, SPANIOL Paola par DESTREMONT Gilles, SPIZAK Pierrick par PETITCLAIR Guillaume, STRACH Joana par FALCHI Antoine, BELLUCCI Francine par BOUMEDINE Sarah

Etaient excusés :

BOURSON Jean-Jacques, LO PRESTI Carmelo, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, FATTORELLI Viviane, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, MEACCI Karine, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Claude BOCEK

008. CONVENTION DE CONTRAINTE DE SERVICE PUBLIC AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE L'ARCHE

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2224-2 ;

VU le projet de convention entre la CCPHVA et la régie personnalisée de l'Arche jointe à la présente délibération ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

- APPROUVE la convention de contraintes de service public entre la communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette et la régie personnalisée de l'Arche pour l'année 2023, annexée à la présente ;
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer ladite convention et tous documents afférents.

Le secrétaire de séance
M. Claude BOCEK

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice
20 = Nombre de conseillers présents
9 = Conseillers représentés
29 = Total des votes
Convocation du 4 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze du mois d'avril à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BRUSCO Stéphane, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, REHIBI Sébastien, CANZERINI SALVADOR Hélène, CENDECKI Christian, COUGOUILLE Marie-Ange, DESTREMONT Gilles, FALCHI Antoine, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, MENICHETTI Fabienne, NARCISI Myriam, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel, BOUMEDINE Sarah, POKRANDT Frédéric

Etaient représentés :

BOURSON Jean-Jacques par BRUSCO Stéphane, LO PRESTI Carmelo par RISSER Patrick, ARESI Claire par REHIBI Sébastien, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, FATTORELLI Viviane par BOCEK Claude, SPANIOL Paola par DESTREMONT Gilles, SPIZAK Pierrick par PETITCLAIR Guillaume, STRACH Joana par FALCHI Antoine, BELLUCCI Francine par BOUMEDINE Sarah

Etaient excusés :

BOURSON Jean-Jacques, LO PRESTI Carmelo, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, FATTORELLI Viviane, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, MEACCI Karine, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Claude BOCEK

009. FIXATION DU TARIF 2023 DE LA PART INCITATIVE DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général des Impôts et notamment son article 1522 bis ;

VU la délibération n°6 en date du 5 octobre 2021 instituant la part incitative à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

- FIXE le tarif de la part incitative à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 0.01746 € par litre.

Le secrétaire de séance
M. Claude BOCEK

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice
20 = Nombre de conseillers présents
9 = Conseillers représentés
29 = Total des votes
Convocation du 4 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze du mois d'avril à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BRUSCO Stéphane, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, REHIBI Sébastien, CANZERINI SALVADOR Hélène, CENDECKI Christian, COUGOUILLE Marie-Ange, DESTREMONT Gilles, FALCHI Antoine, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, MENICHETTI Fabienne, NARCISI Myriam, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel, BOUMEDINE Sarah, POKRANDT Frédéric

Etaient représentés :

BOURSON Jean-Jacques par BRUSCO Stéphane, LO PRESTI Carmelo par RISSER Patrick, ARESI Claire par REHIBI Sébastien, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, FATTORELLI Viviane par BOCEK Claude, SPANIOL Paola par DESTREMONT Gilles, SPIZAK Pierrick par PETITCLAIR Guillaume, STRACH Joana par FALCHI Antoine, BELLUCCI Francine par BOUMEDINE Sarah

Etaient excusés :

BOURSON Jean-Jacques, LO PRESTI Carmelo, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, FATTORELLI Viviane, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, MEACCI Karine, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Claude BOCEK

010. ADOPTION DU PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES 2022-2027

Entendu le présent exposé,

VU le Code de l'environnement, articles L541-1 à L541-50 ;

VU le Décret n°2015-662 du 10 juin 2015 relatif aux Programmes Locaux de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés ;

VU la délibération du 15 novembre 2016 portant sur la mise en conformité du Programme Local de Prévention des Déchets et désignant la Commission Environnement comme Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi du PLPDMA ;

VU la délibération du 15 novembre 2016 portant sur l'engagement de la CCPHVA dans une démarche d'économie circulaire ;

CONSIDERANT que la prévention des déchets constitue une priorité environnementale majeure pour le territoire ;

CONSIDERANT la proposition faite au Conseil Communautaire d'adopter le PLPDMA 2022-2027 joint en annexe ;

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi du 23 février 2023 ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

- VALIDE les objectifs de réduction et de valorisation des déchets ménagers et assimilés fixés pour la période 2022-2027 ;
- APPROUVE le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2022-2027 ci-annexé, composé d'un état des lieux et d'un plan d'action pour la période 2022-2027 ;
- PREND ACTE que la mise en œuvre du PLPDMA sera assurée par les services de la collectivité en lien avec les acteurs locaux et que les actions du programme feront l'objet d'un suivi régulier présenté à la Commission Consultative d'Élaboration et du Suivi du PLPDMA ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre du PLPDMA.

Le secrétaire de séance
M. Claude BOCEK

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays HAUT VAL d'ALZETTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice
20 = Nombre de conseillers présents
9 = Conseillers représentés
29 = Total des votes
Convocation du 4 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze du mois d'avril à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BRUSCO Stéphan, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, REHIBI Sébastien, CANZERINI SALVADOR Hélène, CENDECKI Christian, COUGUILLE Marie-Ange, DESTREMONT Gilles, FALCHI Antoine, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, MENICETTI Fabienne, NARCISI Myriam, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel, BOUMEDINE Sarah, POKRANDT Frédéric

Etaient représentés :

BOURSON Jean-Jacques par BRUSCO Stéphan, LO PRESTI Carmelo par RISSER Patrick, ARESI Claire par REHIBI Sébastien, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, FATTORELLI Viviane par BOCEK Claude, SPANIOL Paola par DESTREMONT Gilles, SPIZAK Pierrick par PETITCLAIR Guillaume, STRACH Joana par FALCHI Antoine, BELLUCCI Francine par BOUMEDINE Sarah

Etaient excusés :

BOURSON Jean-Jacques, LO PRESTI Carmelo, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, FATTORELLI Viviane, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, MEACCI Karine, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Claude BOCEK

011. ADHESION AU RESEAU COMPOST CITOYEN GRAND EST

Entendu le présent exposé,

VU le Programme Local de Prévention des déchets ;

VU la délibération du 6 mars 2018 concernant le développement du compostage collectif ;

VU la délibération du 12 janvier 2021 d'adhérer au réseau Compost Citoyen.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

- AUTORISE Monsieur le Président à renouveler l'adhésion du Réseau Compost Citoyen pour un montant de 250€ ;
- PREVOIT les crédits nécessaires au budget 2023 et aux suivants ;
- DONNE tout pouvoir au Président sur cette affaire.

Le secrétaire de séance
M. Claude BOCEK

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice

20 = Nombre de conseillers présents

9 = Conseillers représentés

29 = Total des votes

Convocation du 4 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze du mois d'avril à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BRUSCO Stéphane, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, REHIBI Sébastien, CANZERINI SALVADOR Hélène, CENDECKI Christian, COUGOUILLE Marie-Ange, DESTREMONT Gilles, FALCHI Antoine, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, MENICHETTI Fabienne, NARCISI Myriam, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel, BOUMEDINE Sarah, POKRANDT Frédéric

Etaient représentés :

BOURSON Jean-Jacques par BRUSCO Stéphane, LO PRESTI Carmelo par RISSER Patrick, ARESI Claire par REHIBI Sébastien, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, FATTORELLI Viviane par BOCEK Claude, SPANIOL Paola par DESTREMONT Gilles, SPIZAK Pierrick par PETITCLAIR Guillaume, STRACH Joana par FALCHI Antoine, BELLUCCI Francine par BOUMEDINE Sarah

Etaient excusés :

BOURSON Jean-Jacques, LO PRESTI Carmelo, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, FATTORELLI Viviane, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, MEACCI Karine, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Claude BOCEK

012. DEPOT D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC INTELLIGENT SOLAR E-LIGHT AU TITRE D'AMBITION MOSELLE

VU l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du 12 juillet 2020 portant délégation au Président des attributions énumérées à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du 07 octobre 2020 relative à l'attribution du MPGP ;

CONSIDERANT le formulaire de demande de subvention auprès Ambition Moselle ;

CONSIDERANT l'intérêt que présente cette solution technologiquement et économiquement.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

- VALIDE le projet Eclairage public intelligent Solar e-Light pour le territoire de la CCPHVA ;
- VALIDE le plan de financement prévisionnel suivant pour ce projet ;

	Détails	Répartition	Montant HT
COÛT PROJET	Montant total du projet		3 057 445.76 €
	Moins-value sur tranche ferme		-477 482.78 €
	Subventions innovation CLIMAXION à destination de Green Tech Innovation		-790 038.45 €
	TOTAL		1 789 924.53 €
FINANCEMENT	Fonds FEDER	18%	322 481.00 €
	Fonds Région	18%	322 481.00 €
	Ambition Moselle CD 57	13.45%	240 962.00 €
	Fonds appui aux projets de territoire Meurthe et Moselle CD 54	4.55%	81 519.00 €
	Le fonds vert	18%	322 481.00 €
	CCPHVA via la Banque des territoires	28%	500 000.53 €
	TOTAL	100%	1 789 924.53 €

- AUTORISE le Président à déposer le dossier de demande de subvention auprès d'Ambition Moselle ;
- AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en oeuvre de la subvention si le dossier est retenu.

Le secrétaire de séance
M. Claude BOCEK

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice

20 = Nombre de conseillers présents

9 = Conseillers représentés

29 = Total des votes

Convocation du 4 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze du mois d'avril à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BRUSCO Stéphane, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, REHIBI Sébastien, CANZERINI SALVADOR Hélène, CENDECKI Christian, COUGOUILLE Marie-Ange, DESTREMONT Gilles, FALCHI Antoine, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, MENICHETTI Fabienne, NARCISI Myriam, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel, BOUMEDINE Sarah, POKRANDT Frédéric

Etaient représentés :

BOURSON Jean-Jacques par BRUSCO Stéphane, LO PRESTI Carmelo par RISSER Patrick, ARESI Claire par REHIBI Sébastien, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, FATTORELLI Viviane par BOCEK Claude, SPANIOL Paola par DESTREMONT Gilles, SPIZAK Pierrick par PETITCLAIR Guillaume, STRACH Joana par FALCHI Antoine, BELLUCCI Francine par BOUMEDINE Sarah

Etaient excusés :

BOURSON Jean-Jacques, LO PRESTI Carmelo, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, FATTORELLI Viviane, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, MEACCI Karine, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Claude BOCEK

013. DEPOT D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC INTELLIGENT SOLAR E-LIGHT AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DETR OU DSIL

VU l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du 12 juillet 2020 portant délégation au Président des attributions énumérées à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du 07 octobre 2020 relative à l'attribution du MGP ;

CONSIDERANT le formulaire de demande de subvention auprès de la DETR ou DSIL ;

CONSIDERANT l'intérêt que présente cette solution technologiquement et économiquement.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

- VALIDE le projet Eclairage public intelligent Solar e-Light pour le territoire de la CCPHVA ;
- VALIDE le plan de financement prévisionnel suivant pour ce projet ;

	Détails	Répartition	Montant HT
COÛT PROJET	Montant total du projet		3 057 445.76 €
	Moins-value sur tranche ferme		-477 482.78 €
	Subventions innovation CLIMAXION à destination de Green Tech Innovation		-790 038.45 €
	TOTAL		1 789 924.53 €
FINANCEMENT	Fonds FEDER	18%	322 481.00 €
	Fonds Région	18%	322 481.00 €
	Ambition Moselle CD 57	13.45%	240 962.00 €
	Fonds appui aux projets de territoire Meurthe et Moselle CD 54	4.55%	81 519.00 €
	Le fonds vert	18%	322 481.00 €
	CCPHVA via la Banque des territoires	28%	500 000.53 €
	TOTAL	100%	1 789 924.53 €

- AUTORISE le Président à déposer le dossier de demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR ou DSIL ;
- AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en oeuvre de la subvention si le dossier est retenu.

Le secrétaire de séance
M. Claude BOCEK

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice

20 = Nombre de conseillers présents

9 = Conseillers représentés

29 = Total des votes

Convocation du 4 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze du mois d'avril à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BRUSCO Stéphane, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, REHIBI Sébastien, CANZERINI SALVADOR Hélène, CENDECKI Christian, COUGOUILLE Marie-Ange, DESTREMONT Gilles, FALCHI Antoine, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, MENICHETTI Fabienne, NARCISI Myriam, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel, BOUMEDINE Sarah, POKRANDT Frédéric

Etaient représentés :

BOURSON Jean-Jacques par BRUSCO Stéphane, LO PRESTI Carmelo par RISSER Patrick, ARESI Claire par REHIBI Sébastien, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, FATTORELLI Viviane par BOCEK Claude, SPANIOL Paola par DESTREMONT Gilles, SPIZAK Pierrick par PETITCLAIR Guillaume, STRACH Joana par FALCHI Antoine, BELLUCCI Francine par BOUMEDINE Sarah

Etaient excusés :

BOURSON Jean-Jacques, LO PRESTI Carmelo, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, FATTORELLI Viviane, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, MEACCI Karine, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Claude BOCEK

014. PROGRAMME WATTY A L'ECOLE

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V ou L5215-26 ou L5216-5 VI41 ;

VU la convention avec Lorraine Energie Renouvelable signée en date du 16 avril 2021, ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

- AUTORISE la mise en place du programme par la CCPHVA en lieu et place des communes ;
- AUTORISE le Président à signer la convention avec EcoCO2 et tous autres documents relatifs à cette affaire ;
- AUTORISE le Président à signer la convention avec les communes engagées et tous autres documents relatifs à cette affaire ;
- VALIDE le plan de financement en annexe.

Le secrétaire de séance
M. Claude BOCEK

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER

Communes	Audun-le-Tiche	Aumetz	Boulangé	Ottange	Rédange	Russange	Thil	Villerupt	Total
Nbre d'écoles	3	1	1	2	1	1	1	4	14
Ecole engagée	3	1	1	0	1	1	0	0	7
Nbre de classe engagée	13	1	1	0	1	2	0	0	18
Coût prestation par classe	260 € HT soit 312 € TTC								
Total	4 056,00 €	312,00 €	312,00 €	0,00 €	312,00 €	624,00 €	0,00 €	0,00 €	5 616,00 €



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice

20 = Nombre de conseillers présents

9 = Conseillers représentés

29 = Total des votes

Convocation du 4 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze du mois d'avril à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BRUSCO Stéphane, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, REHIBI Sébastien, CANZERINI SALVADOR Hélène, CENDECKI Christian, COUGOUILLE Marie-Ange, DESTREMONT Gilles, FALCHI Antoine, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, MENICHETTI Fabienne, NARCISI Myriam, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel, BOUMEDINE Sarah, POKRANDT Frédéric

Etaient représentés :

BOURSON Jean-Jacques par BRUSCO Stéphane, LO PRESTI Carmelo par RISSER Patrick, ARESI Claire par REHIBI Sébastien, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, FATTORELLI Viviane par BOCEK Claude, SPANIOL Paola par DESTREMONT Gilles, SPIZAK Pierrick par PETITCLAIR Guillaume, STRACH Joana par FALCHI Antoine, BELLUCCI Francine par BOUMEDINE Sarah

Etaient excusés :

BOURSON Jean-Jacques, LO PRESTI Carmelo, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, FATTORELLI Viviane, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, MEACCI Karine, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Claude BOCEK

015. DEPOT D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT CYCLABLE ENTRE BOULANGE ET RUMELANGE AU TITRE D'AMBITION MOSELLE

VU l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du 12 juillet 2020 portant délégation au Président des attributions énumérées à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT la loi d'orientation des mobilités (LOM), du 24 décembre 2019 et le plan vélo et mobilités actives ;

CONSIDERANT le formulaire de demande de subvention auprès Ambition Moselle ;

CONSIDERANT le transfert de la compétence « Organisation de la mobilité » approuvé par le conseil communautaire en date du 30 mars 2021 ;

CONSIDERANT que le transfert de cette compétence à la CCPHVA est exécutoire depuis le 1er juillet 2021.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

- VALIDE le projet d'aménagement de pistes cyclables sur le territoire de la CCPHVA ;
- VALIDE le plan de financement prévisionnel suivant pour ce projet ;

Ressources	Montant	%
Ambition Moselle	576 500 €	24
Etat (DSIL/DETR)	594 800 €	25
Autres (Appel à projet)	631 559 €	27
Fonds propres	576 522 €	24
Total	2 379 381 €	100

- AUTORISE le Président à déposer le dossier de demande de subvention auprès d'Ambition Moselle ;
- AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en oeuvre de la subvention si le dossier est retenu.

Le secrétaire de séance
M. Claude BOCEK

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice

20 = Nombre de conseillers présents

9 = Conseillers représentés

29 = Total des votes

Convocation du 4 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze du mois d'avril à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BRUSCO Stéphane, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, REHIBI Sébastien, CANZERINI SALVADOR Hélène, CENDECKI Christian, COUGOUILLE Marie-Ange, DESTREMONT Gilles, FALCHI Antoine, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, MENICHETTI Fabienne, NARCISI Myriam, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel, BOUMEDINE Sarah, POKRANDT Frédéric

Etaient représentés :

BOURSON Jean-Jacques par BRUSCO Stéphane, LO PRESTI Carmelo par RISSER Patrick, ARESI Claire par REHIBI Sébastien, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, FATTORELLI Viviane par BOCEK Claude, SPANIOL Paola par DESTREMONT Gilles, SPIZAK Pierrick par PETITCLAIR Guillaume, STRACH Joana par FALCHI Antoine, BELLUCCI Francine par BOUMEDINE Sarah

Etaient excusés :

BOURSON Jean-Jacques, LO PRESTI Carmelo, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, FATTORELLI Viviane, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, MEACCI Karine, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Claude BOCEK

016. DEPOT D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT CYCLABLE ENTRE BOULANGE ET RUMELANGE AU TITRE DE LA DETR OU DSIL

VU l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du 12 juillet 2020 portant délégation au Président des attributions énumérées à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT la loi d'orientation des mobilités (LOM), du 24 décembre 2019 et le plan vélo et mobilités actives ;

CONSIDERANT le formulaire de demande de subvention auprès de la DETR ou DSIL ;

CONSIDERANT le transfert de la compétence « Organisation de la mobilité » approuvé par le conseil communautaire en date du 30 mars 2021 ;

CONSIDERANT que le transfert de cette compétence à la CCPHVA est exécutoire depuis le 1er juillet 2021.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

- VALIDE le projet d'aménagement de pistes cyclables sur le territoire de la CCPHVA ;
- VALIDE le plan de financement prévisionnel suivant pour ce projet ;

Ressources	Montant	%
Ambition Moselle	576 500 €	24
Etat (DSIL/DETR)	594 800 €	25
Autres (Appel à projet)	631 559 €	27
Fonds propres	576 522 €	24
Total	2 379 381 €	100

- AUTORISE le Président à déposer le dossier de demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR ou DSIL ;
- AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en oeuvre de la subvention si le dossier est retenu.

Le secrétaire de séance
M. Claude BOCEK

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice
20 = Nombre de conseillers présents
9 = Conseillers représentés
29 = Total des votes
Convocation du 4 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze du mois d'avril à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BRUSCO Stéphane, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, REHIBI Sébastien, CANZERINI SALVADOR Hélène, CENDECKI Christian, COUGOUILLE Marie-Ange, DESTREMONT Gilles, FALCHI Antoine, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, MENICHETTI Fabienne, NARCISI Myriam, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel, BOUMEDINE Sarah, POKRANDT Frédéric

Etaient représentés :

BOURSON Jean-Jacques par BRUSCO Stéphane, LO PRESTI Carmelo par RISSER Patrick, ARESI Claire par REHIBI Sébastien, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, FATTORELLI Viviane par BOCEK Claude, SPANIOL Paola par DESTREMONT Gilles, SPIZAK Pierrick par PETITCLAIR Guillaume, STRACH Joana par FALCHI Antoine, BELLUCCI Francine par BOUMEDINE Sarah

Etaient excusés :

BOURSON Jean-Jacques, LO PRESTI Carmelo, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, FATTORELLI Viviane, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, MEACCI Karine, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Claude BOCEK

017. MOTION SUR LES MOBILITES : PLAN GOUVERNEMENTAL "NOUVELLE DONNE FERROVIERE" D'ICI 2040

CONSIDERANT la nécessité de nouvelles infrastructures dédiées au fret ferroviaire dans le Sillon Mosellan ;

CONSIDERANT l'intérêt pour le territoire que présente la relance du trafic ferroviaire sur le Pays-Haut vers Esch-sur-Alzette ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

- DEMANDE aux pouvoirs publics en charge de ces questions (Etat-Région) d'entamer sans retard les études nécessaires ;
- DEMANDE à ce que ces problématiques soient évoquées aussi dans le cadre des discussions inter-gouvernementales entre France et Luxembourg ;
- DEMANDE à ce que le prochain Contrat de Plan Etat Région propose les premières mesures concrètes allant dans ce sens.

Le secrétaire de séance
M. Claude BOCEK

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice

20 = Nombre de conseillers présents

9 = Conseillers représentés

29 = Total des votes

Convocation du 4 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze du mois d'avril à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BRUSCO Stéphane, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, REHIBI Sébastien, CANZERINI SALVADOR Hélène, CENDECKI Christian, COUGOUILLE Marie-Ange, DESTREMONT Gilles, FALCHI Antoine, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, MENICHETTI Fabienne, NARCISI Myriam, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel, BOUMEDINE Sarah, POKRANDT Frédéric

Etaient représentés :

BOURSON Jean-Jacques par BRUSCO Stéphane, LO PRESTI Carmelo par RISSER Patrick, ARESI Claire par REHIBI Sébastien, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, FATTORELLI Viviane par BOCEK Claude, SPANIOL Paola par DESTREMONT Gilles, SPIZAK Pierrick par PETITCLAIR Guillaume, STRACH Joana par FALCHI Antoine, BELLUCCI Francine par BOUMEDINE Sarah

Etaient excusés :

BOURSON Jean-Jacques, LO PRESTI Carmelo, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, FATTORELLI Viviane, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, MEACCI Karine, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Claude BOCEK

018. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR ET DES TARIFS DE LA PISCINE PIERRE DE COUBERTIN

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU le code du sport et notamment l'article A322-12 ;

VU l'avis du Comité Technique du 1^{er} décembre 2022 ;

CONSIDERANT la décision du Conseil Communautaire relative à la prise de compétence de la Piscine Pierre de Coubertin par la CCPVHA, dès le 1^{er} janvier 2023 ;

CONSIDERANT la nécessité de transférer les moyens et les biens nécessaires à l'exercice de la compétence ;

CONSIDERANT la délibération n°012 du Conseil Communautaire du 13 décembre 2022 ;

CONSIDERANT la nécessité de mettre à jour le règlement intérieur de la piscine.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

- VALIDE la modification du règlement intérieur de la piscine communautaire Pierre de Coubertin ;
- VALIDE la tarification pour l'achat d'un bonnet de bain ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents et conventions relatifs au fonctionnement de la piscine et à prendre tout acte de gestion lié à la compétence de la piscine Pierre de Coubertin ;
- DONNE tout pouvoir à Monsieur le Président sur cette affaire.

Le secrétaire de séance
M. Claude BOCEK

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
pays haut val d'alzette

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2023

32 = Nombre de conseillers en exercice

20 = Nombre de conseillers présents

9 = Conseillers représentés

29 = Total des votes

Convocation du 4 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze du mois d'avril à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick RISSER, Président.

Etaient présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BRUSCO Stéphane, CIMARELLI Daniel, FRIIO Marie-Rose, REHIBI Sébastien, CANZERINI SALVADOR Hélène, CENDECKI Christian, COUGOUILLE Marie-Ange, DESTREMONT Gilles, FALCHI Antoine, FELICI René, GUILLOTIN Bruno, MATTUCCI Gérald, MENICHETTI Fabienne, NARCISI Myriam, PETITCLAIR Guillaume, PETRAUSKAS Daniel, BOUMEDINE Sarah, POKRANDT Frédéric

Etaient représentés :

BOURSON Jean-Jacques par BRUSCO Stéphane, LO PRESTI Carmelo par RISSER Patrick, ARESI Claire par REHIBI Sébastien, BODET Judicaële par GUILLOTIN Bruno, FATTORELLI Viviane par BOCEK Claude, SPANIOL Paola par DESTREMONT Gilles, SPIZAK Pierrick par PETITCLAIR Guillaume, STRACH Joana par FALCHI Antoine, BELLUCCI Francine par BOUMEDINE Sarah

Etaient excusés :

BOURSON Jean-Jacques, LO PRESTI Carmelo, ARESI Claire, BELLUCCI Francine, BODET Judicaële, FATTORELLI Viviane, GUSTIN-MAYERUS Valérie, JACQUIN Eric, MEACCI Karine, SPANIOL Paola, SPIZAK Pierrick, STRACH Joana

Secrétaire de séance :

Monsieur Claude BOCEK

019. COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU la délibération N° 006 du 12 juillet 2020 relative à la délégation d'une partie des attributions du Conseil Communautaire au Président

Conformément à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, par lequel le Président rend compte, à chaque réunion de l'organe délibérant, des décisions dans le cadre de sa délégation.

Dans ce cadre, Monsieur le Président informe qu'il a pris les décisions suivantes :

Date de la décision	Compétence	Objet
23/01/2023	FINANCES	Réquisition du comptable
07/02/2023	FINANCES	Réquisition du comptable
27/02/2023	FINANCES	Aménagement de dette
02/03/2023	FINANCES	Demande de subvention CD54 réserve biosphère UNESCO
10/03/2023	FINANCES	Règlement contentieux – transaction avec un tiers
13/03/2023	FINANCES	Réquisition du comptable

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- PREND acte.

Le secrétaire de séance
M. Claude BOCEK

Pour extrait conforme,



Le président :
M. Patrick RISSER